



LES INFOS N°4 Avril 2021

DE COLLONGUE À SIMIANE

par le groupe d'opposition municipale DCAS

Edito



Merci !

Vos réponses à notre enquête sur la sécurité routière à Simiane ont permis de réaliser une étude riche de propositions, qui est résumée en page 2.

Voici le printemps, qui en termes d'activité municipale est le moment clé du vote du budget de notre commune pour l'année 2021. Cette année a été soumise au vote un budget déficitaire, où les dépenses de fonctionnement sont supérieures aux recettes avec une augmentation de 33%, soit 403 100 €, des charges à caractère général par rapport à 2020.

Les dépenses d'investissement d'un montant de 7, 187 millions d'euros sont également déraisonnables au regard de la capacité financière de notre commune. Ces éléments nous amènent à pointer le manque de maîtrise des finances de la commune mettant en danger sa pérennité financière ou conduisant à une augmentation des impôts.

Nous restons mobilisés pour vous et notre commune.

L'équipe DCAS

Nous proposons...

Une vision d'aménagement globale et partagée pour Simiane

Le manque de cohérence de certains projets qui ont vu, ou vont prochainement voir le jour à Simiane nous interpelle : la nouvelle crèche et la réhabilitation de l'ancienne, le parking sauvage de l'école maternelle, le projet immobilier des Frênes, le projet de nouveau bâtiment des services techniques implanté à Bédouffe et la localisation de la police municipale en dehors du centre-ville.

Ces projets, programmés au coup par coup, en fonction de l'opportunité foncière et financière, sont en train de morceler un peu plus notre village. Cette absence de vision globale impacte directement notre quotidien par les trafics routiers toujours plus denses, dangereux, et polluants.

Nous proposons que la mairie, avec le concours des institutions locales (métropole, département, région), mène une étude coconstruite avec l'ensemble des acteurs de notre territoire, afin de donner des objectifs d'aménagements à court, moyen et long terme de manière à ce que chaque projet s'inscrive dans une vision globale et partagée du devenir de Simiane.

Bien que la majorité des compétences d'aménagement soit déléguée à la Métropole, Simiane et les Simianais ne doivent pas être exclus des débats. Une étude, conduite par la mairie, réalisée par des professionnels, coconstruite par l'ensemble des acteurs, serait certainement un atout qui permettrait de faire valoir le projet urbain de Simiane face au projet d'aménagement métropolitain en cours. Il est encore temps de prendre notre destin en main.



* Etude sécurité routière

Dans notre N°3 des « infos » nous vous avons convié à nous faire part de vos remarques en matière de sécurité routière. Nous remercions les Simianaises et les Simianais qui nous ont répondu et permis de réaliser cette étude.

Ne pouvant faire tenir dans « les infos » sa restitution qui fait 25 pages, vous la trouverez sur notre site internet www.decollongueasimiane.fr

De vos réponses il ressort deux causes de risques lors de nos déplacements, à savoir, le non-respect de la signalisation en place par les véhicules à moteur et le manque d'infrastructures de protection pour les piétons et les vélos.

Vous soulevez aussi la problématique des heures de pointe. En effet la densification de l'habitat dans notre commune a généré une augmentation du trafic et le centre de Simiane fait face quotidiennement à un flux important de circulation routière, des embouteillages et de la pollution. L'intégration d'une nouvelle voie permettant de détourner les flux transitaires de Mimet, Cadolive ou Peypin reste la réponse nécessaire et attendue, surtout quand ces axes majeurs passent aux portes des écoles maternelle et primaire.

Un développement des infrastructures sécurisées permettant des déplacements doux, c'est-à-dire non motorisés, favoriserait également la diminution du flux de voitures aux heures de pointe.

De toutes vos propositions d'amélioration, certaines semblent simples et peu coûteuses à mettre en œuvre comme des passages piétons, d'autres demandent plus d'investissements comme des ronds-points ou ne relèvent pas de la compétence de la commune, c'est la raison pour laquelle nous transmettons cette étude au département. Nous considérons toutefois que c'est à la commune d'être force de propositions, c'est pourquoi dans l'intérêt de la sécurité des Simianais, nous, conseillers municipaux de l'opposition, remettons notre travail à la majorité en place et espérons que vous serez entendus.



Vie municipale

* Conseils Municipaux des 19 et 26 mars

Alerte sur les finances de la commune !!!

Deux conseils municipaux tenus en visio-conférence avec une sonorisation exécrable, alors que les communes environnantes les tiennent en présentiel, se sont succédé les 19 et 26 mars. Les thèmes principaux étaient la présentation des comptes 2020 et le budget 2021 de la commune. La séance du 19 mars était consacrée au débat d'orientations budgétaires pour 2021, décrit dans les textes comme « une étape essentielle de la procédure budgétaire, participant à l'information des élus et favorisant la démocratie participative des assemblées délibérantes ». C'est un simulacre de débat auquel nous avons assisté, le Maire et son adjointe aux finances monopolisant 90% du temps de cette séance, et le Maire nous coupant quasi-systématiquement la parole ou nous refusant de poser des questions. Le conseil municipal du 26 mars s'est déroulé dans des conditions similaires les attaques personnelles étant privilégiées aux réponses à nos questions.

Or le budget primitif 2021 est particulièrement inquiétant car il prévoit à la fois :

- ✿ Une forte augmentation des dépenses de fonctionnement marquée par :
 - Des charges générales qui s'envolent : + 33% par rapport au réel de 2020.
 - Un budget publications (pour la promotion du Maire) qui progresse : + 269% !!
 - Des dépenses de personnel en nette augmentation du fait de la création de nouveaux postes ou de nombreuses promotions : +5%.
- ✿ Un budget d'investissement de près de 7M€ qui représente 5 fois ce que pourrait se permettre une commune de la taille de Simiane. De surcroît, nous n'avons pas pu obtenir les engagements pluriannuels en matière d'investissement malgré l'obligation prévue par la loi NOTRe, et nos demandes répétées, ce qui laisse présager une gestion hasardeuse des investissements. Cette situation est d'autant plus inquiétante sachant qu'il faudra reconstruire un nouveau groupe

scolaire, celui existant étant classé dans une zone d'inondation aggravée pouvant de ce fait mettre en danger les enfants. Enfin certains investissements nous paraissent aberrants comme celui d'implanter les services techniques sur le site de Bédouffe, avec les nuisances que cela occasionnera sur un lieu à vocation respectueuse de la nature. Ce projet est évalué à la somme conséquente de plus de 2M€, sans compter les dérapages pouvant atteindre 25% de ce montant, comme cela a été le cas avec l'aménagement du parvis de l'église.

Les conséquences d'un tel budget seront désastreuses car :

- ★ La marge d'autofinancement deviendra négative et nécessitera de « piocher » dans les réserves financières de la commune pour financer les investissements, alors qu'elles ont déjà été sollicitées pour près de 1,5M€ lors du précédent mandat.
- ★ La capacité de désendettement de la commune passera à plus de 26 ans alors que le seuil d'alerte est fixé à 12 ans.
- ★ Le projet de construction du nouveau groupe scolaire devra être repoussé en regard des difficultés d'obtention de nouveaux emprunts.

Dans la gestion d'une commune il convient de faire des choix entre le fonctionnement et l'investissement car l'on ne peut pas augmenter conjointement les deux, au risque de détériorer la situation financière.

L'équipe municipale n'aura donc pas d'autre choix que de recourir à une augmentation conséquente de la fiscalité si elle veut éviter une mise sous tutelle de la commune.

Nos interventions sont publiées sur notre site www.decollongueasimiane.fr.

En bref:

Envie de balades en famille ?

Pour une remise en jambe printanière, vous pouvez faire une boucle d'environ 6 kilomètres en partant du centre du village. Les larges chemins du canyon, puis du plateau de Peycaï vous permettront d'admirer en famille de beaux points de vue du village et de ses environs : Sainte-Victoire, Pilon du Roi. Plan et description de la balade sur notre site : www.decollongueasimiane.fr

Sondage Les Migraniers

Suite aux aménagements de la rue des Migraniers, nous avons réalisé un sondage auprès des riverains. Les avis sont partagés sur l'amélioration de la sécurité, et favorables à l'implantation des panneaux « STOP » mais 70 % des réponses mettent en évidence que ces aménagements ne permettent pas de résoudre le problème majeur des riverains, lié au flux de véhicules. La synthèse sur notre site www.decollongueasimiane.fr

Poteau à incendie : Y-a le feu !



Cela fait plus d'un an que le poteau à incendie de la rue Frédéric Mistral a laissé la place à un trou béant, à la suite de la rupture de la canalisation qui avait entraîné une inondation conséquente du petit chemin de Bouc. Va-t-on encore laisser passer une saison estivale sans doute chaude et sèche comme l'an passé sans cet indispensable moyen de protection contre les incendies ? A-t-on procédé aux vérifications des poteaux à incendie situés en aval de celui-ci, notamment ceux des habitations du petit chemin de Bouc entourées, en-dessous par des champs de céréales et au-dessus par une grande pinède ? Rien n'est moins sûr et malgré notre demande par courrier, les travaux n'ont toujours pas démarré.

Démarchage à domicile : arnaque numérique !

Témoignage : « Dans le cadre des incitations à la rénovation énergétique j'ai reçu un commercial de la société Master Energy qui m'a fait une étude d'ensemble sur ma production d'énergie et les aides actuelles en support à cette rénovation. Pour 34.000€ je pouvais espérer être en quasi auto-production. Devant un tel devis, j'ai dit qu'il me fallait faire au moins un devis comparatif, ce à quoi le commercial m'a dit qu'il pouvait quand même lancer la demande... Je lui ai donné les infos pensant monter le dossier de demande d'aides puis, au final, il m'a demandé un code que je venais de recevoir sur mon téléphone et que je lui ai naïvement donné. Il est parti, puis plus tard j'ai reçu un mail de validation de ma COMMANDE ! j'avais donné **ma signature électronique**, alors qu'en 3 heures de rendez-vous cette personne n'a JAMAIS prononcé le mot « commande ». J'ai pu exercer immédiatement mon droit de rétractation, mais je souhaite alerter sur cette triste expérience numérique. »

Vie locale

* Incivilité et insécurité ? Où est la limite ?

De nombreuses incivilités sont à dénombrer notamment à l'heure de l'école. C'est parfois un parcours du combattant pour les enfants et les parents qui se déplacent à pied ou en vélo.

Les parents et les enfants doivent être vigilants car les voitures envahissent les trottoirs, et il n'y a rien de plus invisible qu'un enfant derrière une voiture ! Et souvent, au dernier moment, les crottes de chiens viennent interrompre un trajet bien compliqué. Si pour certains cela peut porter bonheur de mettre le pied dedans – ça dépend lequel – ce n'est guère amusant pour les parents, les enseignants, les tatas ou les nounous (voir témoignage ci-dessous).

Si tous les déplacements à ces heures critiques de l'entrée et sortie de classes peuvent se comprendre,

le problème existe. Alors comment cohabiter ? La cacophonie, du matin et de l'après-midi, devient assourdissante et dangereuse, pas seulement pour les oreilles ! A l'heure où l'air que l'on respire fait justement partie des priorités, apportons des solutions afin que la civilité, la sécurité et le bien-être de toutes les simianaises et tous les simianais reprennent leur droit.

Imaginer des pistes cyclables cohérentes qui pourraient amener les enfants à l'école sans danger, mais aussi des trottoirs laissés libres pour les piétons et notamment pour les nombreuses poussettes ? Des projets réalisables, oui c'est certain. Un bon début pour bien démarrer les matinées des petits et des grands !

Vous avez la parole...

* Incivilité : « Les yeux rivés sur le bitume pour éviter les crottes »



Je ne suis pas la seule à être exaspérée par les « déjections canines », comme on les appelle pudiquement, surtout lorsqu'on les trouve sur les trottoirs, comme si l'expression pouvait les rendre plus acceptables. Il y a quelques années, j'avais interpellé un jeune agent de la Police Municipale au sujet des nombreuses crottes, chaque jour plus nombreuses, déposées aux abords immédiats des écoles (mais il y en a aussi partout ailleurs sur les trottoirs de Simiane). Il s'était montré attentif et avait fini par identifier leur auteur et son maître. Son intervention s'était avérée efficace, mais peu à peu, les choses ont repris et se sont accentuées ces derniers mois.

Impossible de se balader dans Simiane le nez au vent, à observer le beau paysage qui nous entoure. Si nous tenons à éviter les crottes de chiens, mieux vaut garder les yeux rivés sur le bitume.

La présence de crottes de chiens pénalise principalement les personnes qui utilisent des modes de transport doux, comme les piétons, les cyclistes, les gens en skate, trottinette...

* RD6 : Un ping pong administratif

Le projet d'abaissement de la vitesse de la RD6 de 110 à 90 km/h avance...à petite vitesse. Après un ping-pong administratif entre le département et la préfecture, il semblerait que la route départementale soit de la responsabilité du département. Un courrier de réponse à cette demande serait à la signature chez le Conseiller départemental délégué aux routes. Nous rappelons qu'au-delà des nuisances sonores et de pollution de l'air, des voies privées ont un accès direct à la RD6 sans voie d'accélération pour s'adapter à un trafic de 110km/h.

* Pour nous soutenir :

Cette publication ne peut exister que par un financement privé. Si vous souhaitez nous apporter votre support, contactez-nous :

✉ contactdecollongueasimiane@gmail.com

🌐 www.helloasso.com (HelloAsso est une entreprise sociale et solidaire, qui fournit gratuitement ses technologies de paiement à l'association **De Collongue A Simiane**)

Permanences 10 avenue Roger Guigon :

- ◆ 1er et 3ème jeudi du mois de 18h à 20h
- ◆ 1er et 3ème samedi du mois de 10h à 12h